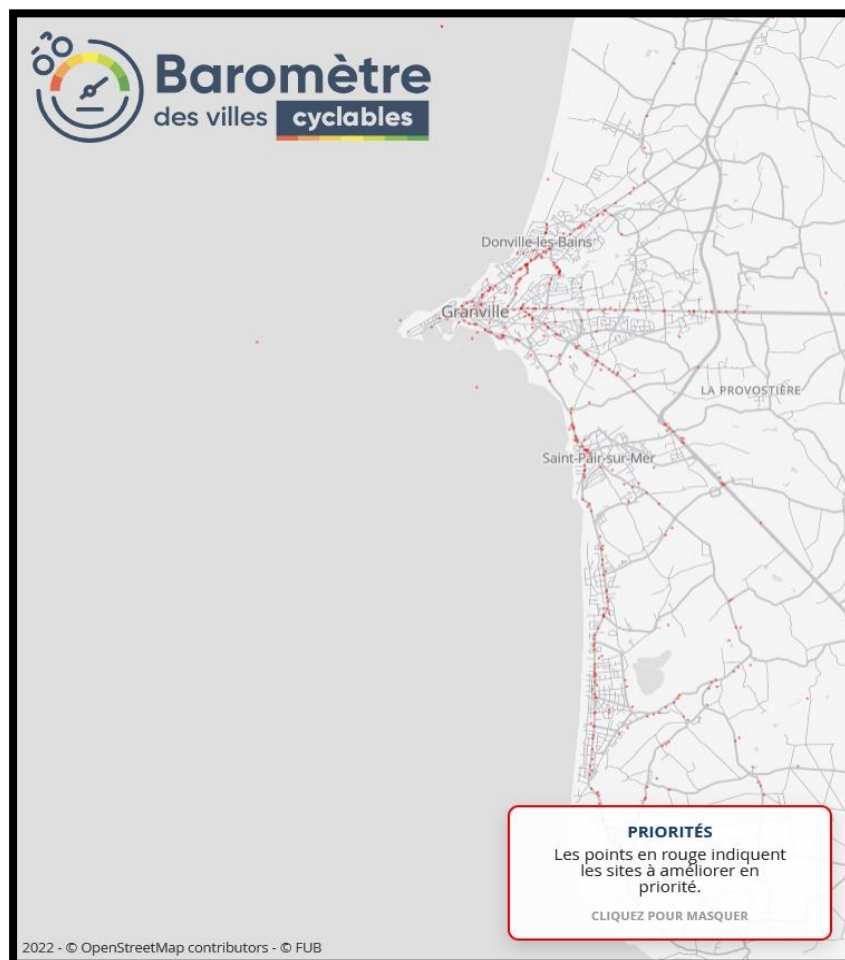
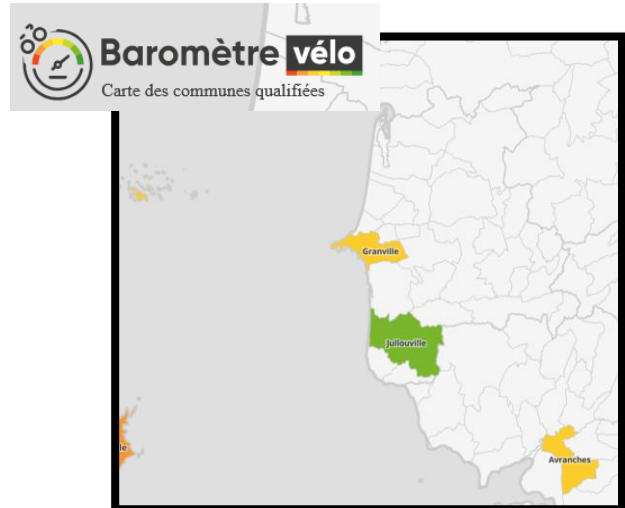




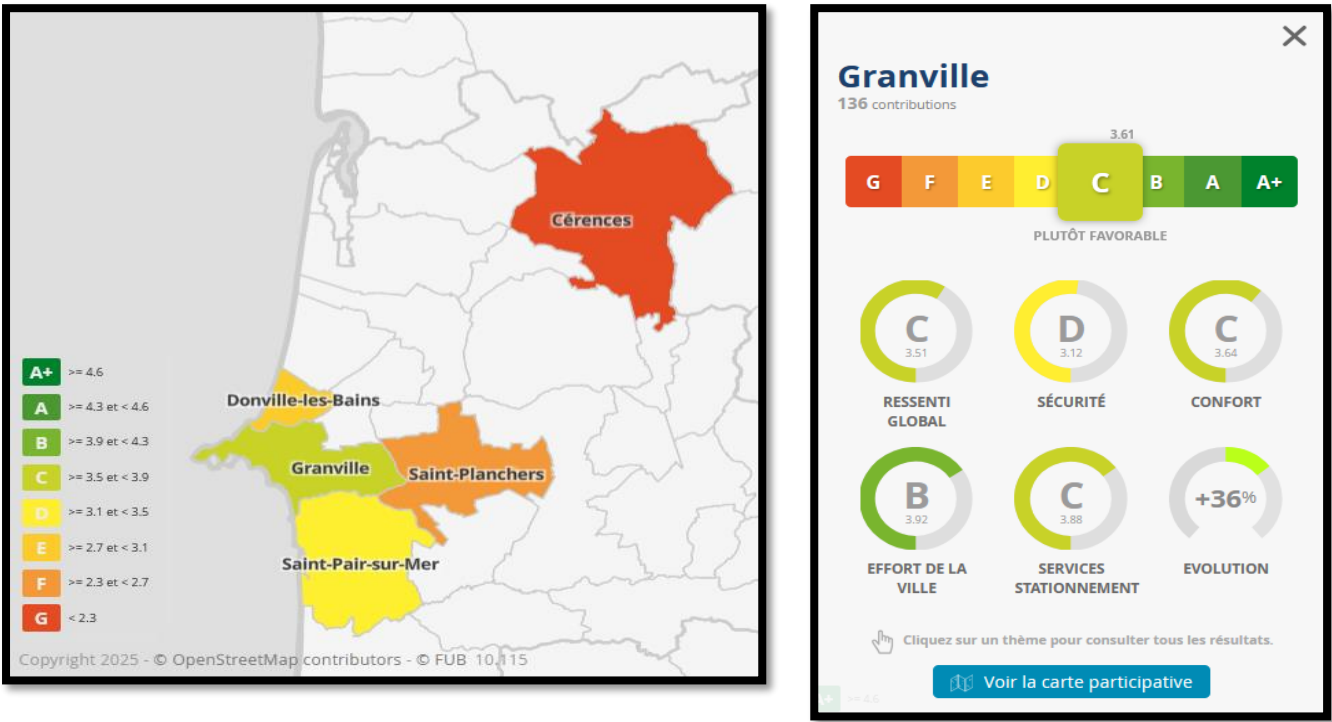
Rappel : Édition 2021

2 communes validées - Granville – plutôt défavorable – seulement 87 contributions et Jullouville – plutôt favorable

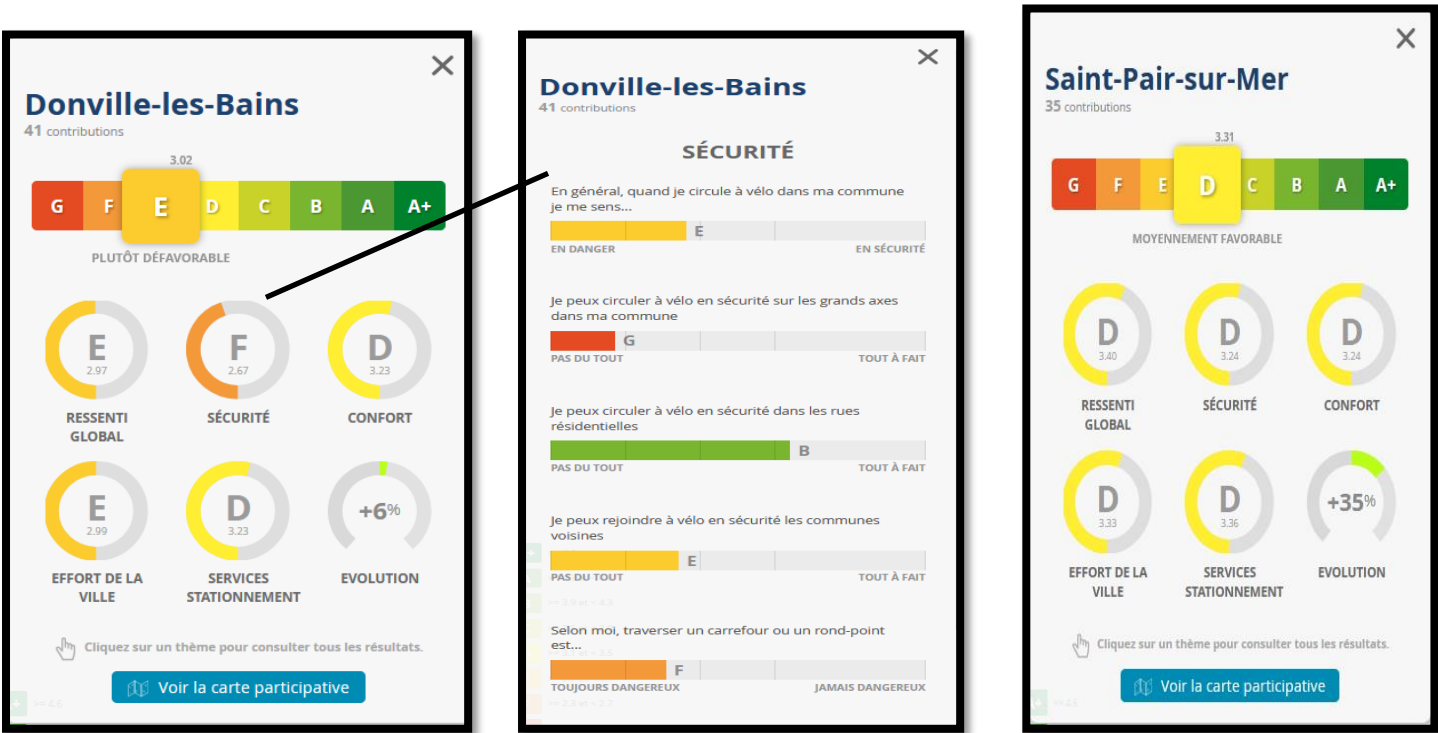


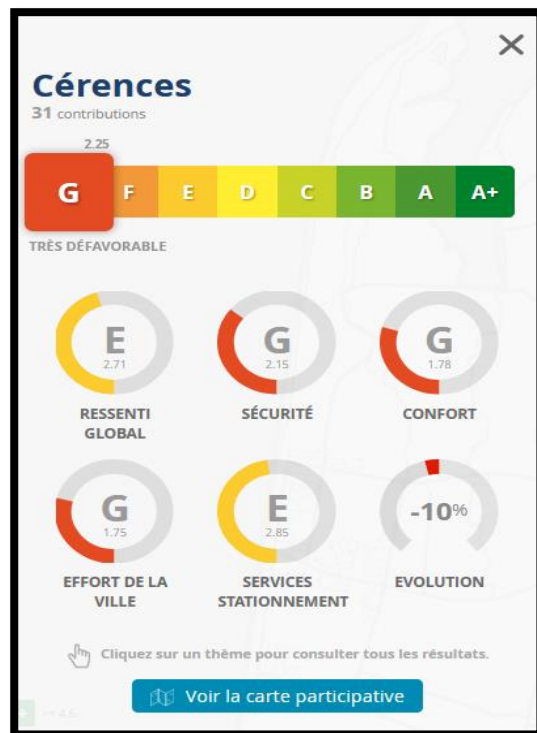
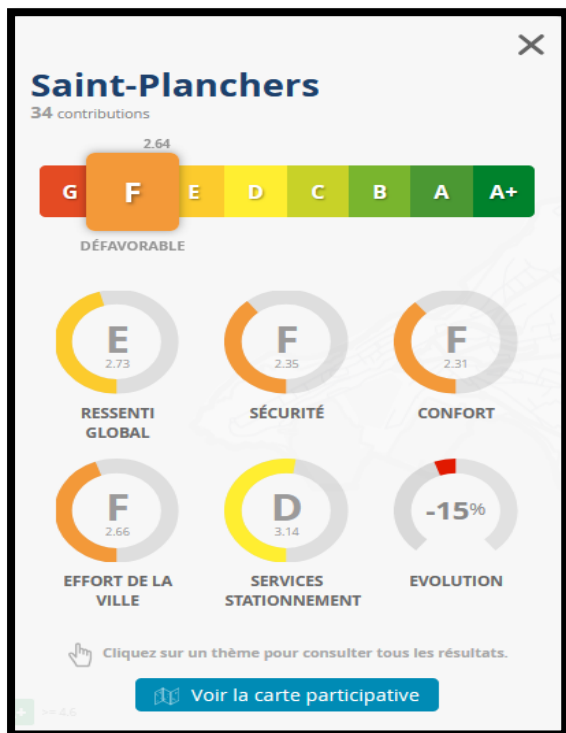
Il est possible de consulter la carte où les participants avaient localisé les points à améliorer en priorité

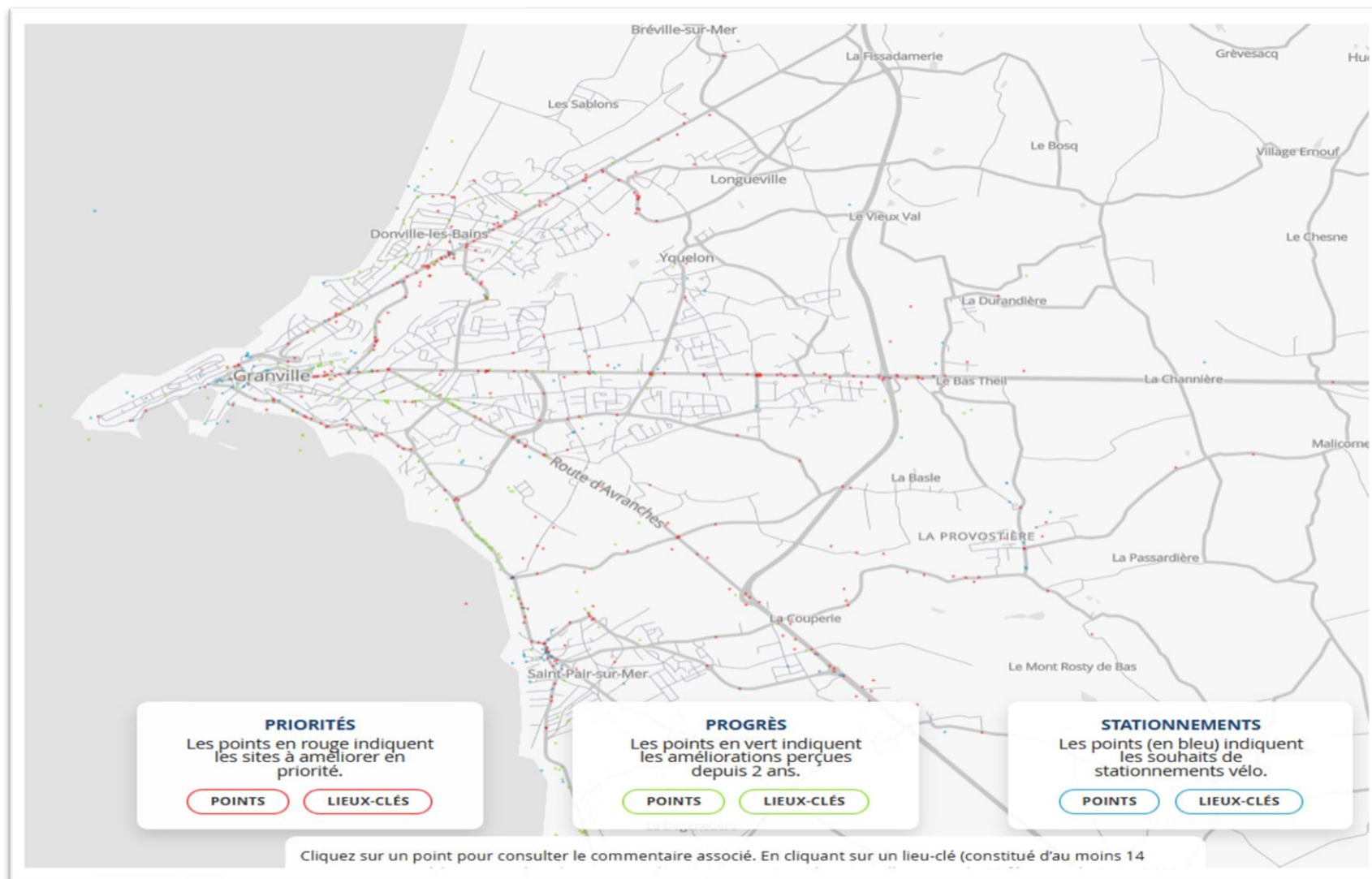
5 communes « qualifiées » : Granville – Donville – St Pair sur Mer – St Planchers – Cérences
Les résultats de Jullouville ne seront pas publiés du fait d’irrégularités constatées par la FUB.



Pour chacune des 6 rubriques : davantage de détails en cliquant sur le thème (exemple ci-dessous) ‘



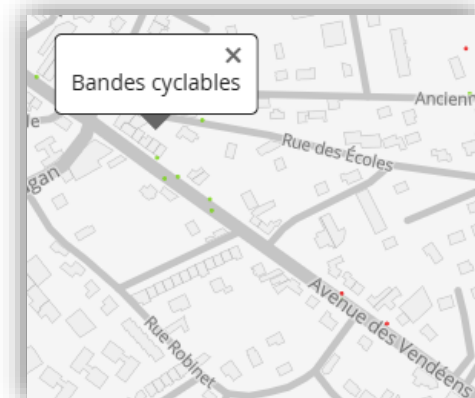




<https://www.barometre-velo.fr/2025/carte/#5.9/47.201/1.971>

Les résultats de notre enquête interne fin 2024 : accessible sur notre site

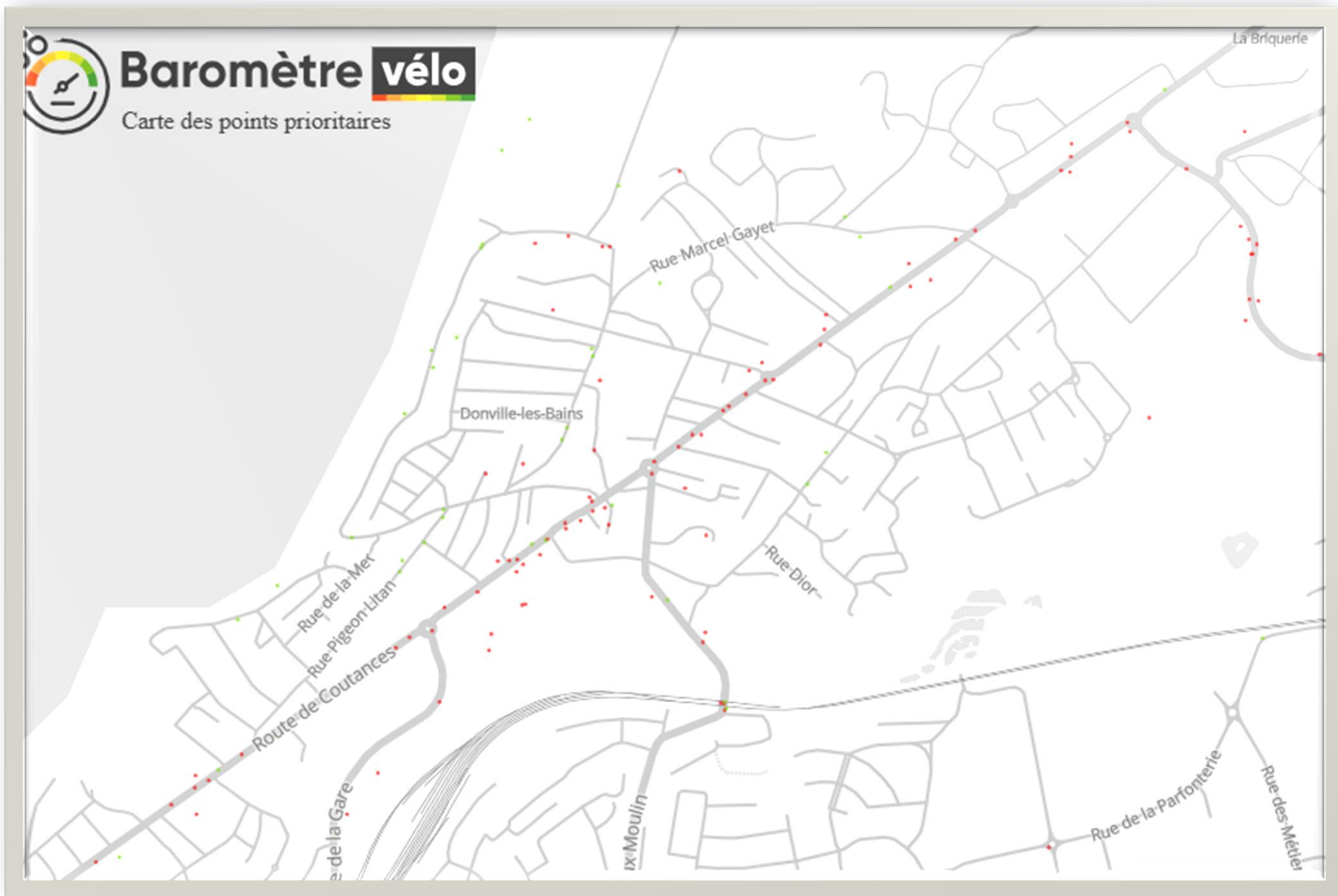
<https://granvilleavelo.fr/resultat-enquete-2024-amenagements-cyclables-pays-granvillais/>



Pour (presque) chaque point : possibilité de cliquer et de lire les commentaires

SAINT-PAIR : LOCALISATION DES POINTS A AMELIORER et des AMELIORATIONS PERÇUES







CERENCES : LOCALISATION DES POINTS A AMELIORER et des AMELIORATIONS PERÇUES



Participation : progression dans la Manche.

Avec 2208 réponses en 2025 et 1367 en 2021, la Manche connaît une participation en forte hausse :

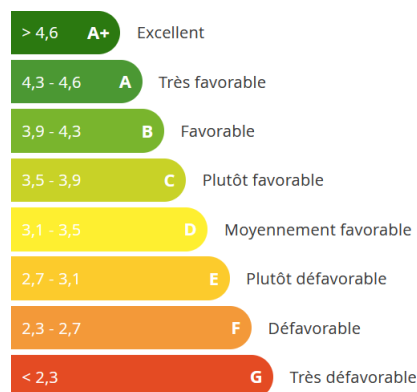
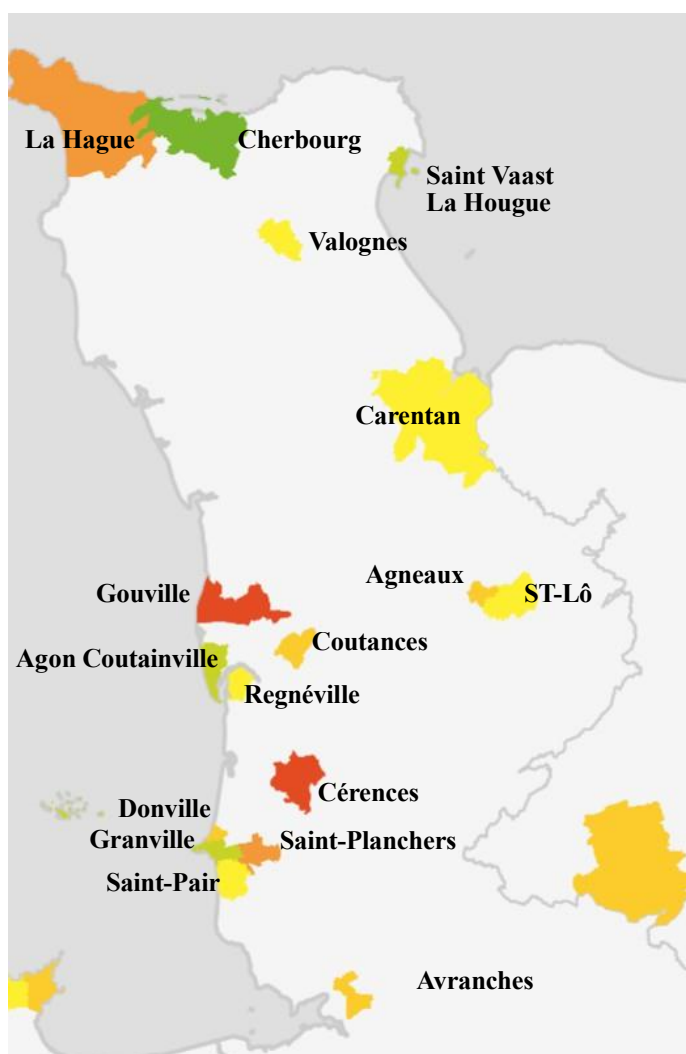
Cherbourg 650 réponses (259 en 2021) ; Avranches 160 (71 en 2021) ; Granville 136 (87 en 2021).

Nouveauté : quelques communes rurales « qualifiées »

Dans la Manche, 18 communes qualifiées

Pour être qualifiées les villes de plus de 5000 habitants devaient obtenir plus de 50 réponses et celles de moins de 5000 habitants devaient en recueillir au moins 30.

<https://www.barometre-velo.fr/2025/>



Cherbourg largement en tête.

Cherbourg intègre la catégorie B « commune favorable ». Elle est suivie par **Granville, Agon-Coutainville et St Vaast la Hougue** qui se classent dans le groupe C commune « plutôt favorable ».

Nouveauté : quelques communes rurales sont classées

Lien vers le dossier de presse de la FUB :

https://www.fub.fr/sites/fub/files/actualites/baro_dossier_presse_web.pdf

Rappel des conditions de déroulement de l'enquête :

Une enquête citoyenne en ligne pour mesurer le climat vélo en 2025

L'enquête du Baromètre vélo 2025 était accessible en ligne du 28 février au 3 juin 2025 sur le site dédié. Elle s'adressait aussi bien aux personnes déjà cyclistes qu'à celles qui ne le sont pas mais souhaitent le devenir si les conditions s'améliorent dans leur commune.

Les cyclistes répondants ont donné leur avis sur les 5 composantes essentielles d'un climat vélo la sécurité de son déplacement à vélo ; le confort de son trajet (entretien, signalisation, etc.) ; les efforts de la commune pour améliorer la situation ; l'équipement de la commune en stationnement vélo et services essentiels (réparation, entretien, etc.) ; le ressenti général.

Une note par commune est calculée à partir des moyennes de ces thématiques, pour les communes ayant reçu un nombre suffisant de contributions de cyclistes. Celui-ci est fixé à 50 contributions pour les communes de plus de 5 000 habitant-e-s., 30 pour celles ayant une population inférieure.

Constats :

1ère participation pour Donville, Saint Pair, Cérences, Saint Planchers

2ème participation pour Granville & Jullouville

NB : les résultats de Jullouville ne sont pas publiés

Les résultats de la FUB sont semblables à ceux de notre enquête de fin 2024 (analyse publiée en avril 2025 accessible sur notre site)

Deux communes des « terres » ont été validées et les résultats montrent que les attentes sont importantes en milieu rural – certains utiliseraient davantage leur vélo au quotidien (pour aller au travail, au collège, se rendre aux activités communales, faire ses courses) mais estiment les aménagements insuffisants et se sentent en insécurité

Le vélo, ce n'est pas qu'une affaire d'urbains.

Pour les communes du bord de mer :

Granville (+ 56 % de participants) – évolution de « plutôt défavorable » à « plutôt favorable » entre 2021 et 2025 – aménagements nombreux et prise en compte des demandes des cyclistes – des améliorations nettes et chiffrées même s'il reste des points noirs (consultables en cliquant sur la carte)

Donville (plutôt défavorable) et Saint-Pair (moyennement favorable) : marge de progression importante même si des efforts ont été faits. Sur les axes principaux, la vitesse des véhicules est jugée excessive (malgré les panneaux indicateurs) et les aménagements absents.

Nos souhaits :

- que les municipalités utilisent les résultats du baromètre fournis par la FUB d'après les informations fournies par les contributeurs cyclistes ou non-cyclistes (points noirs, améliorations, souhaits d'aménagements pour le stationnement)

- que la crédibilité de notre association soit reconnue (plans vélo établis dès 2006 - résultats de notre enquête interne 2024 similaires aux résultats du baromètre FUB) et que nous soyons sollicité davantage en amont

- que les candidats aux élections municipales 2026 se positionnent clairement dans leur programme et mettent en avant les projets d'aménagements concernant les déplacements actifs et décarbonés dans l'intérêt collectif. Il ne faut pas oublier que ces investissements ne sont pas uniquement là pour répondre aux attentes des cyclistes. C'est une réflexion plus globale en termes de santé et d'environnement.

- qu'il y ait une prise de conscience par les politiques que le vélo :
ce n'est pas que pour les urbains
cela concerne **tout type de déplacement** (travail, loisirs, scolaires, courses) et **toute l'année**
cela nécessite des aménagements au tracé **au plus court et en continuité**

Au-delà de la mise en place d'équipements et installations cyclables, c'est une véritable stratégie que la communauté de communes et les communes doivent adopter, un véritable plan d'action intercommunal pour contribuer au financement des infrastructures cyclables avec des itinéraires vélo pour connecter les communes entre elles. Chaque commune doit aussi réaliser son plan vélo dans l'objectif d'identifier les liaisons intra communales

Merci de relayer ces informations à toutes celles et à tous ceux que cela pourrait intéresser (amis, voisins, élus, techniciens, associations)

La Ville à vélo - pays Granvillais

138 adhérents au 23 septembre (121 adultes et 17 enfants) dont 60 nouveaux adhérents en 2025

Encourageant

Bien mais pas encore assez représentatif du nombre de cyclistes qui circulent au quotidien

Pour découvrir l'association et faire connaissance : un temps d'échange et de rencontre aura lieu un samedi de novembre.

Adhésion : 5 €/personne

La Ville à Vélo - association loi 1901

12 rue Maurice Orange - 50400 Granville

Jean-Pierre CREPIN 06 73 57 15 36 - Nadège CAPELLE BENARD : 07 81 11 93 31

mail : vilavelo@gmail.com - <https://granvilleavelo.fr> -

 Ville à Vélo – Granville